



CLUB LES MILLE PATTES

PROJET

2026

pédagogique



VILLARD DE LANS

Table des matières

I. PRESENTATION	2
ORGANISATEUR	2
LOCALISATION	2
HORAIRES	2
EFFECTIF ET AGES	2
PUBLIC	2
LOCAUX	2
L'ORGANISATEUR	3
L'ACCUEIL	3
II. FONCTIONNEMENT	3
JOURNEE TYPE	3
JOURNEE TYPE EN DETAIL	4
III. PRINCIPES EDUCATIFS ET MOYENS MIS EN ŒUVRE	5
PRINCIPES EDUCATIFS	6
OBJECTIFS PEDAGOGIQUES ET OPERATIONNELS	6
LES ACTIVITES	7
LE PERSONNEL	8
IV. ÉVALUATIONS	8

I. Présentation

Organisateur	OMT Villard de Lans 31 Avenue du Général de Gaulle 38250 Villard de Lans <u>Directeur</u> : M. Bastien Peletier
Localisation	École Maternelle des Laiches Avenue Pietri 38250 Villard de Lans <u>Directrice</u> : Mme Morgane Ollivier-Pallud
Horaires	Ouverture de 8h à 18h. Accueil du matin entre 8h et 10h. Fin de matinée entre 11h45 et 12h. Accueil de l'après-midi entre 13h30 et 13h45. Fin de journée entre 17h30 et 18h.

Effectif et âges

L'effectif maximum de l'accueil de loisirs est de 44 enfants de 4 ans révolus à 12 ans.

L'effectif maximum d'enfants de moins de 6 ans est de 8 enfants.

Public

Nous accueillons pendant la période des vacances d'été (jours fériés inclus) les enfants scolarisés sur le territoire du Vercors, ainsi que les enfants de l'extérieur, en vacances ou en résidence secondaire.

Locaux

Le club enfants ACM Les Mille Pattes est situé au sein de L'École maternelle des Laiches.

Son emplacement est au rez-de-chaussée. L'entrée se fait par la cour fermée par une clôture.

La structure possède :

Une salle d'activités manuelles

Un bloc sanitaire adapté aux enfants

Une salle d'activités motrices

Une salle de jeux
Une salle de repas
Une salle de repos avec de petits lits
Un bureau de direction
Un coin cuisine
Locaux techniques avec accès fermé
Un espace extérieur fermé

L'organisateur

Le centre n'étant pas ouvert à l'année, il est géré par l'Office Municipal du Tourisme. L'équipe est recrutée par la directrice et est constituée d'une directrice, d'une directrice adjointe, de deux animateurs(ices) et d'un(e) stagiaire.

Le club enfants Les Mille Pattes est ouvert pour les vacances scolaires d'été en juillet et août. Il accueille les enfants de 4 ans à 12 ans, du lundi au vendredi de 8h à 18h, y compris les jours fériés. L'accueil est sans hébergement.

Il est possible de s'inscrire :
- uniquement le matin
- à la journée
- uniquement l'après-midi

L'accueil

Les inscriptions et renseignements se font par internet et les matins de 10 h à 12h. Les inscriptions sont à la carte avec différentes formules proposées aux enfants du territoire ainsi qu'aux familles en vacances à Villard de Lans. Elles peuvent être à la semaine, à la demi-journée ou journée.

Les enfants peuvent choisir les après-midis en fonction du planning établi préalablement.

Activités des après-midis : Escalade, parcours accrobranche, trampoline, spéléo, golf, biathlon, sortie nature, tir à l'arc, grand jeu nature, glisse urbaine...

II. Fonctionnement

Journée type

8h à 10h : Accueil et jeux libres.

10h à 12h : Activités du matin.

12h à 12h45 : Repas.

12h45 à 13h30 : Temps calme.

13h30 à 13h45 : Accueil de l'après-midi.

13h45 à 16h : Activité de l'après-midi (selon le planning établi).

16h à 16h30 : Goûter.

16h30 à 18h : Retour dans la structure (si activité extérieure), jeux libres, départ des enfants.

Journée type en détail

Accueil du matin

Arrivée échelonnée de enfants entre 8h et 10h.

Présentation du centre pour les enfants qui ne le connaissent pas encore, puis les enfants sont libres de choisir ce qu'ils souhaitent faire de ce temps : coin lecture, dessins, jeux de société ou de construction ou discussion entre copains/copines.

C'est le moment essentiel de la journée, qui permet aux enfants de s'intégrer dans le groupe et de discuter avec les parents du programme de la journée et des éventuelles informations à transmettre.

Un peu avant 10h, c'est le moment de ranger les jeux, puis de présenter les différentes activités proposées pour la matinée.

Activités du matin

Mise en place des animations. Selon la météo, nous proposons une ou deux activités en intérieur et une en extérieur. L'enfant est libre de choisir son activité et de passer de l'une à l'autre ou tout simplement de jouer « seul ». Les animateurs sont présents pour accompagner les enfants, les initier dans leur activité ou jouer avec eux.

Un peu avant la fin de la matinée, il est l'heure du rangement et du départ des enfants inscrits pour la matinée.

Repas

Passage aux toilettes et lavage des mains. Les enfants vont s'installer à table en intérieur ou en extérieur selon la météo. Les animateurs apportent les repas des enfants du frigo, les distribuent et s'installent de manière à couvrir le maximum de tables. Il est important que le temps du repas soit un temps d'échange et de discussions et que les enfants prennent le temps de manger. Étant en petit groupe, le repas est fini lorsque tout le monde a terminé.

A la fin du repas, les enfants rangent leurs affaires dans la poubelle à cet effet et des volontaires passent l'éponge et le balai si nous avons mangé à l'intérieur. Cela sert à les valoriser en réalisant quelques tâches de la vie quotidienne et à les responsabiliser sur le respect des locaux.

Temps calme et accueil de l'après-midi

Après le repas, c'est l'heure du temps calme. Lecture, repos, visionnage d'un dessin animé ou sieste pour ceux qui en ont besoin.

Les enfants inscrits uniquement pour l'après-midi arrivent à partir de 13h30 et rencontrent ceux qui étaient déjà là le matin. Nous présentons le programme de l'après-midi et faisons les présentations avec les nouveaux.

Activité de l'après-midi et goûter

Selon le planning, nous partons en activité extérieure ou mettons en place l'activité au centre. Si un enfant ne souhaite pas participer à l'activité, nous lui proposerons une activité individuelle. Vers 16h, 16h30, il est l'heure de stopper l'activité pour prendre un goûter bien mérité !

Retour à la structure, jeux libres et départ des enfants.

En cas d'activité extérieure, nous prenons le chemin du retour. En cas d'activité intérieure, il est temps de ranger le matériel, puis nous proposons aux enfants soit de faire des jeux libres, soit de participer à un jeu qui réunit les petits et les grands. Les parents récupèrent leurs enfants au fur et à mesure et peuvent discuter de la journée avec les animateurs.

Attention

Il est rappelé que toute personne récupérant un enfant doit être inscrite sur la fiche d'inscription. Sans cette information, l'équipe ne peut prendre la responsabilité de laisser partir un enfant avec une autre personne que son parent. Une pièce d'identité sera demandée à la personne nommée par le responsable légal lors de sa première venue. Les enfants autorisés à rentrer seul sur la fiche d'inscription ne pourront pas partir avant 18h.

III. Principes éducatifs et moyens mis en œuvre

En tant que professionnels de l'animation, nous jugeons important que l'enfant prenne sa place dans ses loisirs pour différencier ces moments du rythme scolaire et de ses obligations. L'accueil de loisirs doit donc être abordé avec plus de souplesse et d'adaptation. C'est pourquoi nous permettons aux enfants de s'inscrire en fonction d'un planning d'activités préalablement établi dans lequel il peut piocher les activités qui l'intéressent ou qu'il souhaite découvrir.

Les enfants seront sensibilisés à la vie en collectivité, aussi bien au sein de la structure que lors des différentes activités proposées. Considérés comme des adultes en construction, ils seront encouragés à développer progressivement leur autonomie, leur esprit critique et leur capacité à faire des choix. Ainsi, ils seront acteurs de leur séjour au sein du club, notamment en choisissant chaque matin entre une activité manuelle ou une activité sportive. Ils participeront également à l'organisation et au bon déroulement des activités, ainsi qu'au rangement du matériel utilisé.

La responsabilisation occupe une place centrale dans notre démarche éducative. En permettant aux enfants de prendre des initiatives et d'assumer certaines responsabilités adaptées à leur âge, nous les accompagnons dans leur construction en tant que futurs citoyens. Le respect de soi, des autres, du matériel et des règles de vie collective constitue également une valeur essentielle, travaillée au quotidien tout au long de leur accueil au sein de la structure.

Un centre de loisirs saisonnier est assujéti à un rythme particulier et des conditions propres. Les effectifs peuvent être fluctuants d'une journée à l'autre, d'une semaine à l'autre. Les enfants peuvent aussi ne venir qu'une après-midi, il est donc plus difficile d'établir un suivi. Néanmoins, il est important de faire attention à la qualité de l'accueil et à l'intégration de tous les enfants dans le groupe.

C'est pourquoi, avec nos principes éducatifs, nous nous efforçons de répondre au mieux aux besoins des enfants en proposant des animations de qualité.

Principes éducatifs

- Favoriser la confiance en soi et l'autonomie de l'enfant
- Favoriser l'entraide et le respect entre les enfants
- Favoriser la découverte et le respect de l'environnement

Objectifs pédagogiques et opérationnels

Permettre à chaque enfant de devenir acteur de ses loisirs en développant sa capacité à faire des choix, à prendre des initiatives et à gagner en confiance dans ses compétences.

Mise en place d'activités en petits groupes, plus sécurisants, pour permettre de développer l'autonomie et la valorisation de l'enfant. Cela permet aussi de favoriser la communication.

Laisser aux enfants le choix de leur activité. Leur permettre de prendre des décisions liées à leur âge.

Valoriser les réussites aussi bien que les efforts pour renforcer l'estime de soi et la confiance en ses capacités.

Développer le vivre-ensemble en encourageant la coopération, la solidarité et le respect des différences au sein du groupe.

Tous les enfants sont accueillis de la même manière, quel que soit leur origine, leur milieu social, leurs capacités physiques et mentales...

Établissement de règles de vie, de fonctionnement et de sécurité, discutées régulièrement avec les enfants.

Aucune réflexion discriminatoire n'est tolérée aux Mille Pattes. Nous mettons l'accent sur la sensibilisation des enfants au respect des différences en favorisant l'écoute et le dialogue. Le respect et la politesse sont des points essentiels durant le séjour des

enfants. Les animateurs se doivent être des exemples du bien vivre ensemble (langage adapté, attitude, considération...) et seront vigilants au langage et aux gestes des enfants. En cas de manque de respect, les enfants seront incités à s'excuser verbalement ou par un dessin ou autre.

Les enfants devront participer à la vie quotidienne par la mise en place, le rangement et le nettoyage des activités avec l'animateur référent. Les plus grands seront incités à aider les plus petits dans ces tâches ainsi que lors des activités communes.

Le centre est susceptible d'accueillir des enfants en situation de handicap. Les possibilités d'accueil (demi-journées, activité proposée...) seront discutées en amont avec les parents. L'équipe d'animation adaptera l'accompagnement et l'espace aux besoins spécifiques de l'enfant. Il faut favoriser l'acceptation de la singularité et des différences, chacun a sa place dans l'accueil de loisirs.

Sensibiliser les enfants à leur environnement naturel et humain, afin qu'ils adoptent des comportements responsables et respectueux de leur cadre de vie.

Le centre se situant dans un espace naturel privilégié (parc naturel régional du Vercors), nous jugeons important de sensibiliser les enfants à la richesse de leur environnement et à la protection de ce milieu.

Nous encouragerons les enfants à adopter des comportements respectueux de la nature en les sensibilisant aux gestes éco-responsables et à leur impact sur l'environnement.

Les activités

Les activités sont définies selon les âges des enfants en fonction de leurs capacités et de leurs besoins. Elles peuvent se dérouler sur place ou en extérieur et sont en lien avec les objectifs pédagogiques, et sont anticipées en amont par l'équipe d'animation.

Pour les activités manuelles du matin, les activités proposées seront courtes en raison du turnover des enfants, mais ponctuellement, elles peuvent être effectuées en plusieurs phases, selon le souhait des animateurs et des enfants. Il sera toujours proposé plusieurs activités en parallèle et les enfants pourront choisir et changer d'activité au cours de la matinée. Les animateurs présents le matin pourront renseigner les parents sur l'activité effectuée et selon ce qui a été fait, en donner le travail réalisé.

Les activités de l'après-midi, qu'elles soient à l'extérieur du centre ou sur place, sont choisies à l'avance par l'équipe d'animation et inscrites sur le programme. Elles sont pédagogiques et récréatives pour que les enfants apprennent la confiance en eux, le dépassement de soi, l'entraide... de manière ludique et en toute sécurité. Elles sont préparées et tendent vers un objectif précis, et l'atteignent sans que les enfants s'en aperçoivent. Les activités spécifiques (escalade, spéléo, biathlon...) sont encadrées par des personnes titulaires de Brevets d'États qui expliquent les spécificités de l'activités et les règles de sécurité qui lui sont propres. De par les activités pratiquées, une grande vigilance est mise en œuvre afin de garantir la sécurité physique, morale et affective des enfants.

Certaines de ces activités nécessitent un déplacement. Celui-ci s'effectuera soit à

à pied, soit en mini-bus, soit en transport en commun communal.

Pour les déplacements à pied, les animateurs seront vigilants au respect des règles de sécurité qui seront rappelées aux enfants avant le départ (un animateur à l'avant et un à l'arrière du groupe, traversée des passages piétons...).

Pour les déplacements en mini-bus, il sera effectué par un animateur titulaire du permis B depuis plus de 2 ans comme le veut la réglementation. Celui-ci doit s'assurer que tous les enfants sont correctement attachés et que les plus petits aient des réhausseurs. Seuls les enfants âgés depuis plus de 10 ans peuvent s'installer à l'avant s'il manque de place à l'arrière. Le conducteur est responsable de l'application des règles de sécurité prévues par le code de la route et doit conduire avec prudence.

Une fiche de sortie est systématiquement remplie en cas de départ du centre et transmise au directeur. Celle-ci comporte le nom des enfants et l'itinéraire emprunté. Les animateurs emportent une trousse de secours, la liste des enfants et les fiches sanitaires de liaison.

Le personnel

L'équipe d'animation est composée de : une directrice, une directrice-adjointe, deux animateurs-trices diplômé(e)s et possiblement un(e) stagiaire BAFA.

Tout le personnel est titulaire d'un diplôme de secourisme (PSC1 ou AFPS) et remplira un cahier d'infirmerie en cas de soin. L'administration d'un traitement est possible, pour cela, les médicaments et l'ordonnance doivent obligatoirement être transmis aux animateurs.

Les PAI et les allergies doivent être signalés sur la fiche sanitaire de liaison et seront rappelés sur la feuille de présence.

Toute l'équipe sera particulièrement vigilante aux enfants avec des régimes ou restrictions particulières.

Les animateurs se doivent d'être des adultes responsables et sont garants de la sécurité morale, physique et affective de l'enfant. Ils doivent être un modèle et vigilants aux règles de sécurité.

Il est le lien avec les parents et doit pouvoir prendre du temps en fin de journée pour débrider celle-ci avec eux. C'est le moment privilégié qui permet de faire le lien entre le centre et les familles.

IV. Évaluations

Ce projet pédagogique sera évalué à la fin de la saison pour vérifier que les objectifs pédagogiques ont été atteints à travers des critères observables :

Vérification de la confiance, autonomie, initiative, participation et rangement

Observation de la coopération, respect des règles et inclusion

Vérification de l'aide spontanée, intégration des nouveaux et comportement discriminatoire

Participation aux sorties natures, respects de lieux, gestion des déchets, réutilisation

des gestes écologiques

Nous évaluerons aussi l'équipe d'animation en fonction des critères suivants :

- L'animateur(trice) a-t-il :
 - Favorisé le libre choix
 - Valorisé les efforts
 - Été exemplaire
 - Communiqué avec les familles
 - Communiqué avec ses collègues

Ces évaluations nous permettront de faire un bilan final avec des perspectives d'améliorations, de conservation ou de modifications de nos pratiques pour la saison suivante.